



DEMANDE D'INSCRIPTION

(à retourner à ACTE FORMATION)

Votre inscription sera validée après examen de votre dossier et entretien

NOM : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Lieu de naissance : Département :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

Email : Téléphone :

Je m'inscris à la formation :

Hypnose STARTER 1900€ (9 jours) Hypnose BOOST 2600€ (15 jours)

Hypnose EXPERT 3900€ (27 jours) Hypnose XTREME 5320€ (38 jours)

Les modules complémentaires au choix :

Modules complémentaires Hypnose 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Mouvements oculaires 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Hypnose+ 460€ (3 jours)

Modules complémentaires PNL+ 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Ligne de temps 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Systémie et constellations..... 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Atypiques et potentiel 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Energie et quantique 460€ (3 jours)

Modules complémentaires Hypno-massage 460€ (3 jours)

Spécialisations

Hypno-massage 2120 € (8 jours) Libération quantique..... 450 € (3 jours)

HTMO 2050 € (8 jours)

Je suis étudiant ou demandeur d'emploi et je souhaite bénéficier de la remise de 15 %

Règlement : Je verse un acompte de 20 % soit :€, (encaissement après validation de votre inscription)

J'ai lu et pris connaissance des Conditions Générales de Ventes sur le site Internet
à l'adresse suivante : <https://acteformation.fr/wp-content/uploads/2022/05/CGV.pdf>

A le..... signature :

ACTE FORMATION

23 avenue de Marhum - 64100 BAYONNE

06.31.57.89.94 - actehypnose@gmail.com - www.acteformation.fr

Siret : 89755794800014 - APE 8559A - Numéro Activité 75640496264



BULLETIN D'INSCRIPTION- CONTRAT D'INSCRIPTION

(à retourner à ACTE FORMATION)

LISTE DES DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR

Merci de fournir les documents suivants :

- Le bulletin d'inscription
- Un chèque d'acompte de 20 % du montant de la formation (cf ci-dessous)

Si vous êtes demandeur d'emploi ou étudiant

- Un justificatif demandeur d'emploi de moins de 3 mois
- La copie de la carte étudiant ou un certificat de scolarité de l'année en cours

Les dates des sessions de formation sont consultables sur le site internet